

Décision

Générale

colonial

Décision n° 761 du 29 octobre 1941

n° 761

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 octobre 1941

Numéro JO
n° 539 du 31/10/1941

Date du numéro
31 octobre 1941

TEXTE INTÉGRAL

M. Hamard (André) est engagé en qualité de boucher d'étal à la boucherie municipale au salaire journalier de 40 francs en remplacement du caporal Nard, remis à la disposition de l'autorité militaire. La présente décision, qui aura son effet pour compter du 25 octobre 1941. sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.